



B Rapport d'activités du Pays de Beauce



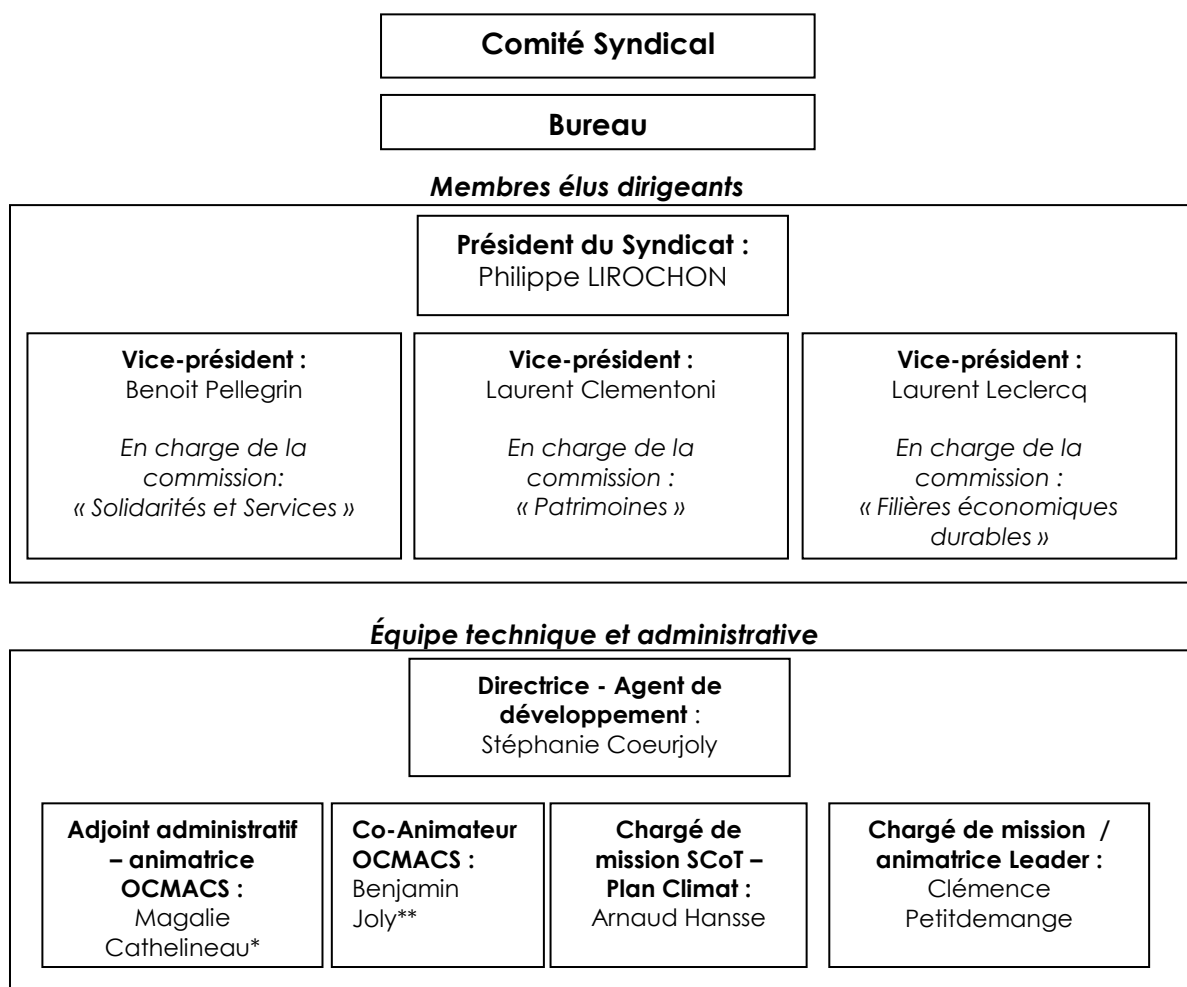
SYNDICAT DU PAYS DE BEAUCE

4 rue Texier Gallas
28150 VOVES

Tél. 02 37 99 03 11 – Fax 02 37 99 20 63 – pays.de.beauce@wanadoo.fr
www.paysdebeauce.com



Rappel de l'organigramme fonctionnel du Syndicat du Pays de Beauce :



*En congé maternité du 30/03/2015 au 31/12/2015, remplacée par Marion Fouju.

**En poste du 01/12/2014 au 31/07/2015

Aménagement du territoire

1 – Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

L'année 2015 a vu le démarrage de la mission d'élaboration du SCOT à l'échelle des 4 CdC du Pays de Beauce.

A l'issue d'un appel d'offre lancé fin 2014, c'est le cabinet Gilson et associés de Chartres, qui a été retenu pour élaborer le SCOT du Pays de Beauce (durée : 36 mois).

Parallèlement, la démarche SCOT a été présentée aux communes du Pays dans le cadre de réunions d'information et d'échanges animées par le Chargé de mission SCOT:

- 77 communes rencontrées (46 réunions) ;
- Présentation de la démarche du SCoT (« qu'est-ce qu'un SCoT ? », « Comment s'organise-t-on ? », etc.) ;
- Présentation des problématiques et des enjeux relatifs au SCoT (en se basant sur les objectifs définis dans la délibération du Comité Syndical et sur des premiers éléments de diagnostic issus de l'étude d'opportunité du SCoT) ;
- Synthèse des attentes et des interrogations des élus soulevées lors de ces réunions.

Les premières réunions entre les élus et les membres de l'équipe du bureau d'études ont été organisées dans le 1^{er} semestre 2015 :

- Réunion de lancement du SCoT (11 mai 2015),
- Réunion de présentation de la synthèse des données et études existantes (15 juin 2015).

Le second semestre 2015 a été consacré à l'organisation des ateliers thématiques pour approfondir le diagnostic territorial et mettre en perspective les enjeux) :

17 septembre : L'économie productive
1^{er} octobre : L'enjeu agricole
15 octobre : L'économie des énergies renouvelables
29 octobre : L'économie résidentielle et présenteielle
12 novembre : Le commerce de proximité
26 novembre : Les services et équipements
10 décembre : Notre environnement

Suivra le 21 janvier 2016 le dernier atelier consacré à Notre (nos) identité(s) ainsi que l'organisation des réunions publiques et de la réunion des PPA (février/mars 2016).

Objectif : Validation de la phase de diagnostic en avril 2016

Personne référente : Arnaud HANSSE

2 – Programme d'aménagement des communes (PAC)

Parallèlement à l'élaboration du SCOT, des actions en faveur de l'urbanisme durable et de la qualité architecturale et paysagère sont envisagées avec notamment la mise en place d'une **mission d'accompagnement-conseil architectural et paysager** mutualisée par le Pays de Beauce, pour valoriser tout le travail qui a été fait dans le cadre de l'élaboration des Fiches architecturales et paysagères en 2007.

Cette mission a aussi comme objectif de conseiller et d'accompagner les communes, dès lors qu'elles auront un projet d'aménagement d'espace public éligible à la mesure n°23 du CRST (sur la base du volontariat).

Après étude de différentes possibilités, c'est le CAUE d'Eure et Loir qui réalisera cette mission sous la forme d'un accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour définir un **Programme d'Aménagement de Commune (PAC)**. Le PAC est une réflexion à l'échelle communale qui conduit à envisager une programmation d'aménagement et de revalorisation des espaces publics pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Cet accompagnement est proposé gratuitement aux communes suite à une sélection préalable du Pays de Beauce et sans obligation d'adhésion au CAUE 28. Le programme est prévu pour durer 5 ans (soit la durée du CRST) et un objectif de 25 communes accompagnées est visé.

Fin 2015, déjà 3 communes ont pu bénéficier de cet accompagnement :

- Intreville
- Levesville la Chenard
- Oinville sous Auneau

Déroulement de la mission d'accompagnement :

- 1) Le diagnostic communal
- 2) Les orientations d'aménagement
- 3) Les fiches actions : pour chaque commune accompagnée, le CAUE fera des propositions d'aménagement pour 3 projets en moyenne (3 fiches action)
- 4) Au terme de la mission, la commune sera en possession d'un véritable tableau de bord de l'aménagement de son centre bourg pour les années à venir.

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY

Développement économique

1 – OCMACS

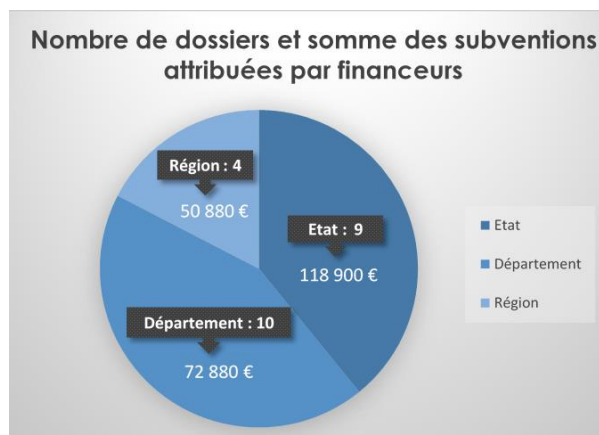
En 2015, 10 dossiers ont bénéficié d'une subvention dans le cadre des aides directes de l'OCMACS dont 5 dossiers financés sur les fonds du Département :

Nom porteur projet	N° Dossier	PROJET		Montant dépense éligible	Avis ETAT	SUBVENTION SOLLICITEE		
		Nature	Montant			ETAT	CD 28	REGION
Boulangerie du Château M. Patrick ROBION Janville	2015-OCMACS-09	Achat d'un four à pain(5)	45 100,00 €	33 333,00 €	Favorable		10 000,00 €	
Maison de la Presse M. Emerson REIS Voves	2015-OCMACS-10	Reprise de la Maison de la Presse et travaux d'accessibilité communs au bar (2)	35 425,64 €	33 333,00 €	Favorable		10 000,00 €	
Menuiserie PICHARD Ymonville	2015-OCMACS-11	Mise aux normes de son atelier et achat de machines (6)	34 712,00 €	33 333,00 €	Favorable		10 000,00 €	
Maçonnerie MOULARD Gommières (Terminiers)	2015-OCMACS-12	Achat d'un télescopique (6)	86 000,00 €	50 000,00 €	Favorable	15 000,00 €		
Maçonnerie G. TRUBERT Fains la Folie	2015-OCMACS-13	Achat d'un télescopique (7)	72 155,00 €	50 000,00 €	Favorable	15 000,00 €		
Bar tabac L'Escalé Voves	2015-OCMACS-14	Travaux d'intérieur et agencement	17 639,22 €	17 639,22 €	en cours		5 291,00 €	
SARL Leyssens et fils Terminiers	2015-OCMACS-15	Achat d'un télescopique	169 300,00 €	50 000,00 €	Favorable	15 000,00 €		
SARL Carré 28 Ouarville	2015-OCMACS-16	Achat d'une machine à tisser le fil en 3D	142 540,00 €	50 000,00 €	Favorable	15 000,00 €		
Épicerie PIGEARD Béville le Comte	2015-OCMACS-17	Réfection de la devanture commerciale et mise en accessibilité pour personne à mobilité réduite	32 813,84 €	32 813,84 €	en cours		9 844,00 €	
Couverture ROUILLON Prasville	2015-OCMACS-18	Construction d'un bâtiment en ZA	113 572,43 €	50 000,00 €	en cours	15 000,00 €		

Suite à la prolongation d'un an accordée jusqu'au 17 août 2015, et grâce aux relances effectuées par Benjamin Joly, recruté spécifiquement pour 8 mois, la quasi-totalité de l'enveloppe OCMACS a pu être consommée. Un reliquat de 1700 € sur les fonds Etat et de 12 866 € sur les fonds Département subsiste au 31 décembre 2015.

Par conséquent, une nouvelle rallonge de délai a été demandée à l'Etat pour permettre de monter un ou deux derniers dossiers et pouvoir consommer l'intégralité de l'enveloppe allouée, mais aussi pour permettre aux derniers dossiers passés en Comité de Pilotage de pouvoir demander le paiement de leur subvention. Un délai supplémentaire a donc été accordé jusqu'au 17 février 2016 pour engager les derniers dossiers.

Depuis 2011, **242 660 €** de subventions OCMACS ont été accordées aux bénéficiaires, ce qui représente un montant d'investissement global de 1 459 660.94 € réalisé par les entreprises.



Personne référente : Magalie CATHELINEAU et Benjamin JOLY

2 – Achat-Ville

Les élus du Pays de Beauce ont validé la réalisation de pages dédiées aux commerçants du Pays de Beauce sur le site « Achat-Ville », proposé par la CCI28.

L'objectif étant d'offrir une vitrine internet aux commerçants du territoire. Le site sera accessible dans le courant du 1^{er} trimestre 2016 à l'adresse : www.achatpaysdebeauce.com

Développement Durable

1 – Le Pays de Beauce lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »

Le Syndicat du Pays de Beauce a candidaté en fin d'année 2014 à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, pour retenir les « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ».

L'objectif de cet appel à projet étant d'encourager les collectivités à contribuer efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur leur territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne.

Le Pays de Beauce a été retenu dans la 2^{ème} catégorie : Territoire à Energie Positive en devenir ce qui nous permet d'être accompagnés plus spécifiquement par les services de l'Etat (DDT et ADEME) sur les projets que nous avons identifiés en matière d'habitat, d'énergies renouvelables, de mobilité, de circuits courts...

Et en fin d'année 2015, le Pays a fait remonter au Ministère un nouveau dossier en vue d'être labellisé TEPCV avec une enveloppe financière de 500 000 €.

Les projets présentés sont les suivants :

RECAPITULATIF PAR COLLECTIVITE			
Intitulé de l'action	Collectivité bénéficiaire	Montant total de l'action (HT)	Fonds mobilisés dans le cadre du TEPCV

Action 1 <i>Appel à projets « Accompagner les collectivités pour réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments publics »</i>	En cours de définition (appel à projets organisé par le Pays de Beauce)	556 000,00 €	166 800,00 €
Sous-total à attribuer aux collectivités lauréates de l'appel à projets		556 000,00 €	166 800,00 €
Action 1 <i>Aménagement d'une piste cyclable</i>	Commune de Toury	306 000,00 €	61 200,00 €
Action 2 <i>Création d'un poumon vert en centre-ville</i>	Commune de Toury	1 183 661,00 €	120 000,00 €
Sous-total Commune de Toury		1 489 661,00 €	181 200,00 €
Action 1 <i>Création d'un centre de télétravail</i>	Communauté de Communes de la Beauce de Janville	250 000,00 €	100 000,00 €
Sous-total Communauté de communes de la Beauce de Janville		250 000,00 €	100 000,00 €
Action 1 <i>Développer les circuits courts et encourager la transformation des productions agricoles locales (étude)</i>	Syndicat du Pays de Beauce	40 000,00 €	32 000,00 €
Action 2 <i>Accompagnement des collectivités vers une démarche zéro pesticide</i>	Syndicat du Pays de Beauce	25 000,00 €	20 000,00 €
Sous-total Syndicat Mixte du Pays de Beauce		65 000,00 €	52 000,00 €
Total HT		2 360 661,00 €	500 000,00 €

La convention devrait être signée début 2016.

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Arnaud HANSSE

2 – Plan Climat Air Energie Territorial

En parallèle des travaux du SCoT, le Pays s'est engagé dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCEAT). Pour un territoire tel que la Beauce, où les conséquences des changements climatiques risquent d'être rapidement visibles (du fait de la faiblesse des précipitations), il semble en effet indispensable d'anticiper au plus vite ces effets.

Pour ce faire, le Pays a souhaité répondre à l'appel à candidature de l'ADEME sur l'outil Climat Pratic ce qui lui permettra d'être accompagné durant l'année 2016 par le Bureau d'Etude Icare & Consult dans l'élaboration de son Plan Climat. L'objectif de cette démarche est de s'appuyer sur la dynamique initiée par le SCoT pour aborder de manière plus spécifique les enjeux de la transition énergétique, de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques.

Personne référente : Arnaud HANSSE

3 - Plan d'actions Mares 28

Le Syndicat du Pays de Beauce poursuit son soutien à la mise en œuvre du Plan d'actions Mares sur son territoire.

En 2015, 2 communes ont réhabilité leurs mares :

- Umpeau (2 mares)
- Theuville (1 mare)

Cette action rencontre un vif succès grâce aux conseils pertinents apportés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre et grâce à la mobilisation des financeurs : la Région Centre Val de Loire (via le Contrat régional du Pays de Beauce) et le Conseil Départemental d'Eure et Loir.

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY

4 – Trame Verte et Bleue

La cartographie de la Trame Verte et Bleue du Pays de Beauce et du Pays Dunois est achevée depuis fin 2014 ainsi que le programme d'action opérationnel. Depuis, les équipes des deux Pays ont retravaillé les livrables fournis par le cabinet MTD A pour les rendre plus accessibles à la fois aux élus et au grand public (guide méthodologique pour les élus, exposition grand public...).

Une seule réunion du Comité de Suivi s'est tenue fin 2015, à laquelle les services du Conseil Départemental ont assisté. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les actions engagées par les partenaires, de présenter les actions du programme d'action opérationnel et de définir les supports de communication qui devront être édités en 2016.

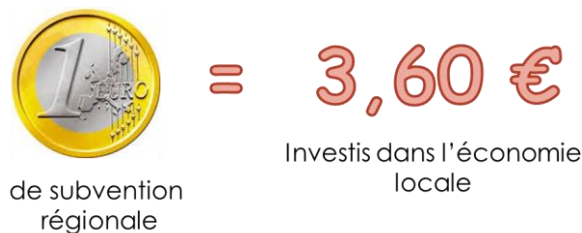
Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Arnaud HANSSE

Contractualisation

1 Contrat régional de Pays et ID en Campagne

Le Contrat Régional du Pays de Beauce 3^{ème} génération s'est achevé au 31 décembre 2015.

Depuis 2001, ce sont près de **7M€** qui ont été investis par la Région Centre Val de Loire sur le territoire du Pays de Beauce. Les subventions régionales ont généré d'importantes retombées économiques pour le territoire : **24 252 526 €** d'investissements réalisés entre 2001 et 2014, soit :



Effet levier plus important sur le dernier Contrat de Pays (2010-2014) avec **5,83 €** investis localement.

L'année 2015 a été consacrée à la finalisation du nouveau contrat de Solidarité Territoriale 2015-2020. Ce dernier a été signé officiellement le 26 novembre 2015.

Au total, ce sont 5 233 500 € de subventions qui seront allouées au territoire de la Beauce dans les 5 ans à venir pour :

- Développer l'emploi et l'économie
- Favoriser le mieux-être social
- Renforcer le maillage urbain et rural
- La Biodiversité
- Le Plan Climat Energie Régional
- ID en Campagne

Concernant ID en Campagne, une nouvelle action a été retenue par la Région Centre Val de Loire : elle concerne la mise en place d'un réseau parentalité sur le territoire du Pays de Beauce (4 CdC).

Coordonné par l'UDAF 28 et soutenu par le Pays de Beauce, le réseau parentalité a pour objet de réunir l'ensemble des partenaires locaux intervenant dans le domaine de la parentalité et de l'enfance pour réfléchir et proposer des actions aux familles tels que des temps de rencontre, d'échanges, des activités, des lieux ressources... pour permettre aux parents de mieux appréhender leur fonction parentale.

Ce réseau regroupe notamment des associations et structures locales, l'association des PEP28 (Pupilles de l'Enseignement Public), l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA28), les collectivités territoriales et la Caisse d'Allocations Familiales. Le Conseil Départemental est associé à la mise en place de ce réseau.

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY

2 Programme européen LEADER

Le programme européen LEADER 2008-2014, porté conjointement par le Pays Dunois et le Pays de Beauce s'est achevé le 31 décembre 2015.

La candidature du Pays de Beauce et du Pays Dunois a été sélectionnée le 1er juillet 2015 par la Région Centre Val de Loire à l'issue d'une audition de tous les territoires candidats. Le territoire va ainsi pouvoir bénéficier d'un 3^{ème} programme européen Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) doté d'un financement de **1.3M€**.

La thématique retenue pour ce nouveau programme est « **Un e-territoire connecté, aux idées d'avenir, aux usages numériques et aux partenariats** », pour son développement économique.

Personne référente : Clémence PETITDEMANGE

Animation du Territoire / Tourisme-Culture

1- La Route du Blé en Beauce

L'année 2015 a été une année décisive et charnière pour la Route du Blé en Beauce qui voit finalement toutes ses activités cesser faute de financement et d'animateur.

Le dernier programme d'animations a été édité au printemps 2015 et la 1^{ère} édition de l'opération « la Ferme c'est le moment de l'ouvrin » - dont l'objectif était de faire découvrir le monde agricole au grand public - a rencontré un certain succès.

Néanmoins, compte tenu des difficultés financières rencontrées par la Maison de la Beauce, une réunion entre le Président de la Maison de la Beauce et les représentants des 4 Pays Partenaires de la Route du Blé en Beauce a eu lieu le 27 octobre 2015 pour décider de l'avenir de la Route du Blé.



Lors de cette réunion, et suite à la procédure de licenciement déjà engagée à l'encontre de Cécile Vati, Chef de Projet de la Route du Blé en Beauce, les principaux acteurs et financeurs de la RDBB ont décidé l'arrêt de cette route qui se voulait être un produit touristique fédérateur et d'animation du territoire. Cette décision provoque également l'arrêt des activités s'y rattachant : valorisation du territoire à travers l'appel à animations, les supports de communication (programmes, carte et site Internet).

Personne référente : Maison de la Beauce en lien avec les Pays partenaires

Communication

2 éditions du Journal du Pays de Beauce en 2015, diffusées dans toutes les boîtes à lettres du Pays.



Animation du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement a été renouvelé en totalité début 2015. Il est présidé par Claire Genova qui est la Directrice du jardin de Cocagne SOLIBIO (insertion par le maraichage biologique à Voves).

Il se compose d'une quarantaine de membres qui représentent le tissu socio-économique du territoire : habitants investis dans la vie locale, entrepreneurs, acteurs associatifs, de l'économie sociale et solidaire...

Dans le cadre du renouvellement intégral des membres du Conseil de Développement, un collègue d'élus (4 sièges) a été ajouté.

Le Conseil de Développement s'est réuni 3 fois en 2015. Très dynamique, il exerce vraiment son rôle consultatif auprès des élus et s'est montré aussi force de proposition pour faire avancer les actions du Pays (commerce-artisanat, Leader, CRST ...). Ses membres participent également aux réunions du SCoT et du Plan Climat.

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Arnaud HANSSE

